



AG ADEPAPE 69 2024 LYON

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Marie Thérèse Bouillot- présidente

Madame la directrice adjointe de la délégation solidarité habitat éducation de la métropole de Lyon

madame la vice présidente de la métropole chargée de la protection de l'enfance

madame la cheffe de service adoption pupille et origines du département du Rhône

monsieur le représentant de la fédération

chers adhérents, chers amis,

je vais vous présenter le rapport moral et d'orientation de l'association.

Pour se faire, je vais m'appuyer sur un jeu que certains connaissent peut être. Celui des 1000 bornes. Non pas qu'il nous reste 1000 bornes à franchir, encore que, vu le nombre de projets en gestation, nous n'en sommes pas bien éloignés.

Il y a dans le jeu des 1000 bornes des cartes atouts et d'autres bloquantes mais qui ont toujours une parade. Voilà de quoi nous rassurer dans le climat actuel plutôt tourmenté.

Je vais donc poser de suite les bottes (pas secrètes), autrement dit nos atouts :

un salarié motivé entreprenant, qui sait travailler dans le contexte associatif, multitâches, et comme on dit dans le jargon « force de proposition », je pense que vous l'aurez bien sûr reconnu, il vous a présenté le rapport d'activité plutôt intense de la fourmilière ADEPAPE, j'ai donc nommé Evan Barcojo, que nous nous réjouissons d'avoir à nos côtés.

Des bénévoles pleins de talents, d'envie d'enrichir l'ADEPAPE et de se mettre au service des adhérents, des jeunes, de transmettre. Vous avez élu l'année dernière Yvon Madiot, Ginette Guillet, Ambre Desvallons, Catherine Goury et Laeticia Hannah Happi. Bonne pioche ! On découvre tous les jours leurs talents, et eux sont aussi « force de proposition » et nous apportent même de nouvelles personnes dont nous avons besoin, je vous ai présenté nos réviseuses aux comptes que vous venez d'élire, Mme Largy et Mme Girardot. Grâce à Ambre Desvallons, Ginette Guillet et Yvon Madiot, les recherches de mécénat s'activent et vous avez pu voir avec une certaine efficacité.

Côté finances, nous remercions les partenaires qui nous ont financé : la métropole et le département, les donateurs et les mécènes.

Passons au feu vert, nous sommes déjà à 200 à l'heure, je vous ai dit que nous étions dans une fourmilière : l'association comme de plus en plus d'adepace s'est professionnalisée, nous avons donc enrichi la fiche de poste du salarié, écrit le projet de service qui met en évidence les objectifs

et moyens de l'association ainsi que sa finalité dans l'amélioration des prises en charge ASE, l'accompagnement des jeunes sortants et anciens ASE avec l'objectif de continuité dans le temps et d'ouverture des personnes accompagnées au nouveau, à la culture, à l'interaction et la capacité à dépasser une histoire tourmentée voire chaotique. Il nous paraît important que la parole des anciens ASE serve à améliorer les prises en charge et le parcours des futurs anciens ASE. Vous avez sans doute eu connaissance des dysfonctionnements intervenus dans certaines prises en charge ASE, des décès de jeunes accueillis ASE. Le parlement s'était saisi de cette question et une commission d'enquête devait faire le point sur l'aide sociale à l'enfance. Nous verrons quelle sera la suite avec le nouveau parlement. Nous espérons que cette question sera reprise afin d'améliorer les choses. Les problématiques sont multiples mais ils nous semble vraiment important, et la FNADEPAPE est dans la même dynamique, que le dialogue soit constructif et respectueux de chaque côté, chacun ayant à faire un pas. Du côté des anciens de guérir les blessures anciennes et du côté des institutions de chercher à améliorer leur fonctionnement. Il nous semble que la coopération est préférable à l'affrontement. Les ADEPAPE peuvent apporter des retours d'expériences, indiquer ce qui est aidant et ce qui ne l'est pas dans un parcours ASE. Les jeunes que nous recevons ont des parcours et des besoins très différents les uns des autres, des temps de maturation différents. Chacun peut être accompagné dans sa particularité, mais nous développons de plus en plus les temps en groupe car trouver ce qui peut rassembler ou mettre en lien est aussi une avancée vers l'insertion et l'ouverture à l'autre. Le temps d'accompagnement, l'absence de limite dans le temps de l'accompagnement par l'association sont importants pour étayer, redonner confiance au jeune. Nous avons une augmentation des jeunes accompagnés par l'association, et en particulier des jeunes qui présentent des problématiques psychologiques voire psychiatriques plus importantes qui nécessitent un accompagnement assez soutenu et long dans le temps. Ce projet de service sera transmis prochainement à la FNADEPAPE puis vous en aurez connaissance après son approbation par le CA.

Le groupe jeune se retrouve régulièrement, l'association met en place plusieurs groupes d'expression dont un pour les jeunes qui ont eu un parcours migratoire. Nous avons la chance d'avoir des jeunes avec nous aujourd'hui et nous nous en réjouissons. Nous souhaitons qu'ils participent de plus en plus à l'association en venant aussi nous rejoindre au CA et que davantage des jeunes adhèrent à l'association. Nous étions bien lancés, mais nous voici face à une limite, 1^{er} feu rouge : peu de jeunes sortants ASE, ou jeunes dans les familles d'accueil semblent connaître l'association. C'est dommage, car nous souhaiterions installer une continuité des parcours, davantage de préparation à la sortie ASE. Il faut parfois du temps pour que les jeunes se décident à venir à l'association et voient qu'il y a une vie après l'ase et qu'entre anciens, il est possible de faire autre chose que d'être enfermé dans son histoire. Cela nous semble cohérent avec le projet pour l'enfant que les services mettent en place. Dans le jeu des 1000 bornes il y a les obstacles et il y a aussi les « parades ». La parade que nous aimerions, c'est qu'il y ait une continuité dans les différentes prises en charges et entre les différents acteurs : service, famille d'accueil, foyer, que chacun ait sa voix dans la construction du projet, les différentes commissions, je pense aussi à la CESSEC, pour que ceux qui construisent le projet pour et avec l'enfant puissent travailler ensemble et qu'il y ait une anticipation, une passerelle vers l'adepape, pour que les jeunes aient l'information avant leur sortie de l'existence de l'association.

La continuité est aussi dans la réflexion, l'élaboration des pratiques qui sont mises en place. L'autre domaine dans lequel il y a une continuité de parcours à penser et celui de l'adoption. Il nous semble important qu'il y ait une préparation et un suivi post adoption. Le travail d'EFA dans ce domaine

nous semble primordial par l'information, et l'accompagnement qu'ils assurent, et nous souhaitons bien sûr qu'ils puissent continuer sans l'inquiétude des manques de moyens financiers.

Nouveau feu vert, nous voilà donc repartis à 200 à l'heure, l'association accueille maintenant régulièrement des stagiaires (écoles formation sociale, master droit de l'enfant), un travail avec le défenseur des droits, sur la pair aide est en cours, notamment avec l'arfraps pour formaliser la démarche de pair aide, dans le but de créer un module de formation pour les bénévoles, en lien également avec des chercheurs en science sociale, le Dr Lejeune (Vinatier), Elisabeth Muller (doctorante). Il s'agit de penser la pair aide avec des outils professionnels et dans une démarche à la fois d'expérience et de réflexion sur l'expérience.

Je parlais tout à l'heure de feu la commission parlementaire d'enquête (au moins pour l'instant) qui avait commencé les auditions des jeunes anciens ASE. Evan Barcojo en a fait partie, tout comme il va bientôt prêter main forte à la fédération comme personne ressource. Voilà un beau parcours pour lequel nous pouvons le féliciter.

Dans nos défis à venir, il y en a plusieurs :

Faire venir davantage de jeunes dans l'association, dans le conseil d'administration

Trouver des bénévoles qui puissent siéger dans toutes les instances qui se multiplient , en particulier avec la création d'un nouveau conseil de famille,

la question toujours lancinante de l'inconnue du budget pour l'année suivante. Partis comme nous sommes il serait dommage que nous soyons stoppés par « une panne d'essence ». En 2024 nous renouvelerons la convention avec le département et nous espérons avoir encore de quoi continuer notre action et développer.

Autre limite pour le moment : la fédération a signé une convention avec la PJJ pour que les jeunes sortants PJJ puissent être accueillis dans les adape volontaires. Pour l'instant nous n'avons pas voulu nous inscrire dans cette démarche, l'activité étant déjà assez intense pour Evan Barcojo. Evan Barcojo nous témoigne assez régulièrement qu'il faudrait au moins un mi temps voire un 2^e poste à l'association pour assurer toutes les missions actuelles et à venir, car Evan Barcojo et nos bénévoles ne sont pas increvables.

Je vous remercie